

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 25/006/2007 (Public)
Bulletin n° : 142
ÉFAI
26 juillet 2007

Corée du Sud. Répression des dirigeants du mouvement de protestation contre l'Accord de libre échange

Amnesty International souhaite exprimer sa vive préoccupation quant au fait qu'Oh Jong-ryul et Jung Gwang-hoon ont été arrêtés le 3 juillet 2007 pour avoir protesté contre l'Accord de libre échange entre la Corée et les États-Unis.

Oh Jong-ryul et Jung Gwang-hoon sont co-présidents de l'Alliance coréenne contre l'Accord de libre échange Corée–États-Unis, regroupement d'environ 300 associations et groupes de la société civile qui s'oppose de manière pacifique à l'accord de libre échange signé par les présidents Roh Moo-hyun et George W. Bush le 30 juin 2007.

Il leur est reproché d'avoir mené un mouvement de protestation « *illégal* » et « *non autorisé* » alors que l'Alliance aurait fourni au gouvernement coréen le préavis de grève requis. La Constitution sud-coréenne ne prévoit pas de système d'autorisation des manifestations ; un préavis doit être donné (article 21), ce que l'Alliance aurait fait.

Oh Jung-ryul (soixante-neuf ans) et Jung Gwang-hoon (soixante-huit ans) se trouvent actuellement au Centre de détention de Séoul. Ils devraient être jugés le 10 août.

Amnesty International considère que l'arrestation d'Oh Jong-ryul et Jung Gwang-hoon viole leurs droits constitutionnels à la liberté de réunion et d'expression et que ces deux hommes sont donc des prisonniers d'opinion. L'organisation exhorte le gouvernement sud-coréen à les libérer immédiatement et sans condition.

L'arrestation d'Oh Jong-ryul et Jung Gwang-hoon intervient après l'émission de 67 mandats d'arrêt contre des hauts dirigeants de Syndicat coréen des ouvriers de la métallurgie, à la tête des mouvements de grève qui ont eu lieu les 28 et 29 juin 2007 pour protester contre la signature de l'accord de libre échange, et dont le rassemblement de clôture le 29 juin s'inscrivait dans le cadre de la grève organisée par l'Alliance coréenne contre l'Accord de libre échange Corée–États-Unis.

Complément d'information

Depuis sa formation en mars 2006, l'Alliance coréenne contre l'Accord de libre échange Corée–États-Unis a organisé des manifestations pacifiques et légales contre cet accord qu'elle considère injuste pour la population de la Corée du Sud, des États-Unis et du reste du monde. Depuis novembre 2006, le gouvernement de Roh Moo-hyun a déclaré illégal tout rassemblement public de l'Alliance. La police a, selon certaines informations, exercé une répression sévère sur toutes les activités de l'Alliance. Amnesty International craint que le gouvernement de Roh Moo-hyun n'ait violé les droits fondamentaux des personnes de se réunir et de s'opposer à toute pratique gouvernementale injuste.

Oh Jong-ryul est né dans la ville de Kwangju en 1938. Il a été emprisonné par le passé pour avoir contribué à la création du Syndicat coréen des enseignants et des spécialistes de l'éducation. Il a aussi été emprisonné pour avoir œuvré contre la Loi relative à la sécurité nationale.

Jung Gwang-hoon est né dans la ville de Haenam en 1939. Il a été président de la Ligue coréenne des agriculteurs, la fédération nationale des organisations de petits exploitants.

Après l'émission de mandats d'arrêt contre 67 dirigeants du Syndicat coréen des ouvriers de la métallurgie, leurs employeurs ont intenté une action en dommages-intérêts pour pertes, et le gouvernement a ouvert une enquête pour déterminer s'il y avait eu « *obstruction criminelle de l'activité économique* » de la part des dirigeants du syndicat au niveau régional, national et local du fait de la grève. La voie a ainsi été ouverte à l'ingérence de la police dans les affaires syndicales et au harcèlement des dirigeants syndicaux.

/FIN